



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL



الرابطة الجهوية لكرة القدم باتنة
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL BATNA

اللجنة الجهوية للانضباط
Commission Régionale de Discipline

Procès-verbal

N° : 10 Séance du : 31/01/2022

Rencontres Séniors

Membres présents:

Nom et Prénom	Qualité
BOUMARAF LARBI	Président
ABDESSMED RAMDANE	Secrétaire
BENAHMED LAHCENE	Membre

Ordre du jour:

- 1- Traitement des affaires.
- 2- Reprise des affaires
- 3- Etude des réserves.
- 4- Divers.



1- Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Seniors 2018**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres ainsi qu'aux auditions, la Commission Régionale de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes:

Division Régionale 01 (Groupe A) 9^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 182 EJBBA-NRBOD du 28/01/2022 à B.B.ARIRIDJ S/OPOW

Affaire N° : 182 EJBBA-NRBOD du 28/01/2022 à B.B.ARIRIDJ S/OPOW						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ABDELMOUNAIM ALDJI	2110019	EJBBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
FETHALLAH AYOUB	2110017	EJBBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BAKRI ACHRAF	2110443	NRBOD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUSSAADIA KHALED	2110428	NRBOD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 183 ARBZ-JSS du 28/01/2022 à ZOUJ

Affaire N° : 183 ARBZ-JSS du 28/01/2022 à ZOUJ						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUHZEM SIF EDDINE	2110867	ARBZ	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	
YOUCEF RAMZI	2110849	JSS	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)
ARBZ	Amende.		Absence d'entraîneur (Infraction découverte par la ligue).		53 Alinéa(2) Et 95 R.G	15 000,00

Affaire N° : 184 NRBA-USD du 28 /01/2022 à EL ACHIR

Affaire N° : 184 NRBA-USD du 28 /01/2022 à EL ACHIR						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
AMARA FAICAL	2110797	NRBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MESSOUAKA ANOUAR	2110795	NRBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ABD ERRAOUF NAAMANE	2110791	NRBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

MERINE NOUR EDDINE	2110162	USD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DEHOULI MUSTAPHA	2110167	USD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DIRIGEANT(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KDYA MABROUK	210130	NRBA	Dirigeant exclu : Suspension de Deux (02) match ferme.	Cumul de cartons (Contestation de décision + Contestation de décision).	101 et 152 R.G	4 000,00
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)
USD	Amende.		Absence d'entraîneur. (Manque dérogation pour l'entraîneur des gardiens).		53 Alinéa(2) R.G	15 000,00

Affaire N° : 185 ABB-ASBG du 28/01/2022 à BARIKA S/OPOW

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
RABAH MOHAMMED	2110287	ABB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AMIR MIDOUNE	2110290	ABB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOULHIA KHALED	2110708	ABB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DJAIZ RAMZI	2110262	ASBG	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENKHALIFA RIADE	2110274	ASBG	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exempt: MCM & SAB

Division Régionale 01 (Groupe B) 9^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 186 USHD-OM du 28/01/2022 à MSILA S/OPOW

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MAHFOUD CHERRAK	2110701	USHD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUDIAF ELAMRI	2111328	OM	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
SAIDOUNE MOHAMMED	2110915	OM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

BENABID ABDERREZAK	2110910	OM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHERIFI AMINE	2110920	OM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LAHRECHE KHALID	2110917	OM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHELIHI SOUFIANE	2111277	OM	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
ZERROUAK SAAD	2110923	OM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

JOUEUR SIGNALÉ:

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
HALFAYA MAROUANE	2110698	USHD	Joueur signalé: Suspension de quatre (04) matchs dont (02) deux avec sursis.	Comportement anti sportif envers officiels. (insultes envers le 2 ^{ème} arbitre assistant).	112 et 141 R.G	10 000,00

AUTRES SANCTIONS :

CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
OM	Amende.	Absence d'entraîneur. (Manque dérogation pour l'entraîneur des gardiens).	53 Alinéa(2) R.G	15 000,00
OM	Amende.	Conduite incorrecte de l'équipe	130 R.G	1 500,00

Affaire N° : 187 MBS-CRBEH du 28/01/2022 à BOUSAADA**JOUEUR(S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ELORFI MOHAMED ELAMINE	2110329	MBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KHADRAOUI ABDELAZIZ	2110617	MBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AGGOUNE KAMEL	2110889	CRBEH	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

Affaire N° : 188 CRBG-MBB du 28/01/2022 à BORJ GHDIR S/OPOW**JOUEUR(S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ZOUAOUI ABDELLATIF	2110211	CRBG	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HASSANI MAHMOUD	2110869	MBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MAIRIF FARES	2111303	MBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

BENLOUCIF AZZEDDINE	2110531	MBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
---------------------	---------	-----	----------------	----------------------------	---------	--

Affaire N° : 189 UST-NRCB du 28/01/2022 à TOLGA S/OPOW

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LEKSOURI MOHAMED AYMEN	2111266	UST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
FERTAS YAHIA	2110878	UST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KAHOUL BELKACEM	2111109	UST	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
BENYAMINA ABDELMADJID	2110033	NRCB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HAMZAOUI MOHAMED AMIR	2110030	NRCB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 190 RUDS-ABM du 28/01/2022 à BATNA S/CHAOUI

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
AOUF HOUSSAMEDDINE	2110593	ABM	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
MENNOUNI ORHANEDDINE AMARA	2110588	ABM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MERABET AMIN	2110592	ABM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
TAMERABET ABDELHALIM	2110577	ABM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HAMADACHE SAID	2110585	ABM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)
ABM	Amende.		Conduite incorrecte de l'équipe		130 R.G	1 500,00
RUDS	Amende.		Mauvaise organisation. (vestiaires des arbitres inaccessibles (manque les clefs) + odeur désagréable dans les vestiaires). (1er infraction).		131 R.G	5 000,00

Exempt: MRM

Division Régionale 02 (Groupe A) 9^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 191 JSBSE-IRBM du 28/01/2022 à MSILA S/KHALFA

Affaire N° : 191 JSBSE-IRBM du 28/01/2022 à MSILA S/KHALFA						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MAADADI HAMZA	2110659	JSBSE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SAAD SAOUD ABDELGHANI	2110663	JSBSE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHELBAB YUCEF	2110657	JSBSE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
RAHEM KAMEL	2110673	IRBM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 192 ABC-MCEG du 29/01/2022 à CHEMORA

Affaire N° : 192 ABC-MCEG du 29/01/2022 à CHEMORA						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KHERFFI AMIN	2111055	ABC	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	
HOUARI TOUFIK ABDELHADI	2111050	ABC	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	
HACHANI SMAIL	2111120	MCEG	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BEN ALIA FOUAD	2111122	MCEG	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

Affaire N° : 193 CHK-ABBA du 29/01/2022 à KHANCHELA S/HAMMAM.A

Affaire N° : 193 CHK-ABBA du 29/01/2022 à KHANCHELA S/HAMMAM.A						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUBAKA SLIMANE	2111147	ABBA	Joueur exclu: Suspension de quatre (04) matchs dont (02) deux avec sursis.	Comportement anti sportif envers officiels. (insultes envers arbitre).	112 et 141 R.G	10 000,00
BOUBAKA ABDELMOTALEB	2140113	ABBA	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
SERDJANE MOHAMMED	2111145	ABBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HETTAK YAZID	2110259	CHK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BEN ALI RIDHA	2110250	CHK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
Exemption(s) :						
CLUB	ACQUITTEMENT(S)		MOTIF		Référence	

ABBA	Exempter l'équipe de l'amende liée à l'absence de l'entraîneur.	Dérogation pour l'entraîneur U19.	Dérogation par SG/LRFB. (N° 702 du 26/01/2022)
------	---	-----------------------------------	--

Affaire N° : 194 IREA-ESPF du 29/01/2022 à BORDJ GHDIR S/OPW

Affaire N° : 194 IREA-ESPF du 29/01/2022 à BORDJ GHDIR S/OPW						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUKHELIFA ELHADJ ELMOKHTAR	2110343	IREA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUKHETALA FATEH	2110344	IREA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BELOUAHRI RIADH	2110355	IREA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHEMLAL RIADH	2111219	ESPF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 195 WRBC-ESMB du 29/01/2022 à MSILA S/OPW

Affaire N° : 195 WRBC-ESMB du 29/01/2022 à MSILA S/OPW						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ALLAHOUM MOKHTAR	2111259	WRBC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BAYRAGUED WAHID	2111193	WRBC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BEDRA IBRAHIM	2111207	WRBC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ZROUG HAMLAOUI	2111021	ESMB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exempt: ABSKDivision Régionale 02 (Groupe B) 9^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 196 KBS-USAK du 29/01/2022 à AIN LAHDJEL

Affaire N° : 196 KBS-USAK du 29/01/2022 à AIN LAHDJEL						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUDENNA BRAHIM ELKHALIL	2110467	KBS	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
MOHAMMEDI MEFTAH	2110475	KBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENSILAMI TOUFIK	2110473	KBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ALI SAOUCHA ILYAS	2110103	USAK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)

KBS	Amende.	Arrivée tardive	51 Alinéa(2) RG	10 000,00
-----	---------	-----------------	-----------------------	-----------

Affaire N° : 197 CHDH-MOC du 29/01/2022 à EL HAMMADIA

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
DJARALLAH RAFIK	2110404	MOC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BELHADJ IMAD	2110371	CHDH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HERREM AMIR	2140263	CHDH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GUEMMOUR REDHOUANE	2110367	CHDH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BELOUAHRI ABDERRAOUF	2111187	CHDH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DIRIGEANT(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	CONVOCAION			
ALDJI HACENE (Secrétaire/G)	210034	CHDH	<p><u>Convocation</u> du Secrétaire Général ALDJI HACENE le 02/02/2022 à 10:00 par la commission de discipline pour l'entendre au siège de la ligue régionale de Batna.</p> <p>NB : Secrétaire Général ALDJI HACENE reste suspendu jusqu'à nouvel ordre.</p>			
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)
CHDH	Amende.		Conduite incorrecte de l'équipe.		130 R.G	1 500,00

Affaire N° : 198 JSMAT-CRBAD du 29/01/2022 à AIN TOTA S/COMMUNAL

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MEBARKI ABDELKARIM	2111 216	CRBAD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUGROURA AMEUR	2111213	CRBAD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KHANFOUCI MOUATEZ BILLAH	2110960	CRBAD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KHATIBI TAREK	2111244	JSMAT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 199 WRF-ESSAH du 29/01/2022 à TOLGA S/OPOW

Affaire N° : 199 WRF-ESSAH du 29/01/2022 à TOLGA S/OPOW						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SALEM AHMED YASSINE	2111077	WRF	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
TOLGUI ABDERRAHMANE	2111070	WRF	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
TOLGUI HAMZA	2111057	WRF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHEMAKHI RAYD	2111075	WRF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KAHOUL RACHID	2111062	WRF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GUETTAF TEMAM GAMREDDINE	2111069	WRF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENAMER CHOUAIB	2110500	ESSAH	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
BEDA ELAID	2110507	ESSAH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)
WRF	Amende.		Conduite incorrecte de l'équipe.		130 R.G	1 500,00
ESSAH	Amende.		Absence d'entraîneur. (Manque dérogation pour l'entraîneur adjoint) (Infraction découverte par la ligue).		53 Alinéa(2) Et 95 R.G	15 000,00

Affaire N° : 200 CRBB-USCEO du 29/01/2022 à BOUCHAGROUNE

Affaire N° : 200 CRBB-USCEO du 29/01/2022 à BOUCHAGROUNE						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MAGHARBI ISLEM	2111182	USCEO	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
REZIG YOUNES	2111172	USCEO	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
HEMIDI MOHAMED SASSI	2111168	USCEO	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MGHEZI HABELLAH RAMI	2111181	USCEO	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LABED MOUAOUIA	2140139	CRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

GHEDDAB HATEM	2111132	CRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
---------------	---------	------	----------------	----------------------------	---------	--

Exempt: CSC

Division Régionale 02 (Groupe C) 9^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 201 CRBSK-USMB du 28/01/2022 à SIDI KHALED

(R.A.S)

Affaire N° : 202 WACZ-ESBG du 29/01/2022 à BATNA S/ZEMALA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
HARKAT MAHIEDDINE	2110382	WACZ	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
BENTALLAH AYOUB	2110934	ESBG	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	

Affaire N° : 203 ABB-URBB du 29/01/2022 à BERHOUM

Match Non Joué – Dossier transmis à la C.O.C

Affaire N° : 204 ESA-NRBO du 29 /01/2022 à SIDI AISSA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SAOU MUSTAPHA	2111114	ESA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUZID YUCEF	2110490	ESA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENALI CHAHIR	2110605	NRBO	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exempts: CMB & TRBA

2- Reprise des affaires.

Affaire N° : 0109 PV N° 06: TRBA-URBB du 01/01/2022 à ARRIS

Selon la requête du club URB BOUCHAGROUNE, et après étude du rapport complémentaire de l'arbitre du match TRBA-URBB du 01/01/2022 à ARRIS.

- La commission de discipline décide d'annuler l'amende de 10 000.00 DA infligée au club URB BOUCHAGROUNE pour Arrivée tardive (domiciliation de la rencontre non précisé par l'administration de la ligue).

3- Etude des réserves.

Affaire N° : Res-02 : KBS-USAK du 29/01/2022 à AIN LAHDJEL

Réserves du club US AIN EL KHADRA, formulées sur la feuille de match à l'encontre du joueur : MOHAMMEDI MEFTAH LN°2110475 du club KBEN SROUR au motif qu'il a participé à la rencontre avec fraude sur l'identité.

- Réserves irrecevables en la forme (les réserves ne sont pas confirmées par le club US AIN EL KHADRA)
- Par ce motif la commission de discipline décide :
 - 1- De rejeter les réserves du club US AIN EL KHADRA.
 - 2- Amende de 20 000,00 DA au club US AIN EL KHADRA pour non confirmation des réserves. (Art 86 R.G).

Suite Affaire N° : Res-01 : ABSK-ABC du 22/01/2022

- Selon les requêtes du club AB CHEMORA du 26/01/2022 et 27/01/2022, et après étude du rapport complémentaire de l'arbitre du match ABSK-ABC du 22.01.2022.

- La commission de discipline décide d'annuler l'amende de 20 000.00 DA infligée au club AB CHEMORA (Faute administrative de la confirmation des réserves).

4- Divers

01- Convocations:

En application de l'article 23 « OBLIGATION DES CLUBS» des dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football amateur (Saison 2021/2022), les dirigeants suivants sont convoqués par la Commission Régionale de Discipline **le Mercredi 02/02/2022** au siège de la Ligue Régionale de Football Batna.

- 1- Le Président du club MB BARIKA à 09h:00.
- 2- Le Président du club MC EL GHROUS à 09h:30.
- 3- Le Président du club AS BORDJ GHDIR à 10h:00.

02- Auditions :

Après audition du Secrétaire Général du club U.S.AIN EL KHADRA et Le Président du club CM BARIKA (communication téléphonique - Il n'a pas pu y assister car il était à l'hôpital), le 26/01/2022, ces derniers ont exprimés leur volonté à faire face au phénomène des commentaires négatifs via les réseaux sociaux (Internet) touchant à l'intégrité morale et l'image de marque de tous les acteurs et en même temps ils étaient alertés, par les responsables de la CRD, sur la rigueur de la loi en matière de sanctions en cas de récidive.

03- Règlement des amendes:

Conformément à l'article 133 du règlement du championnat de football amateur :

- les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.
- Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe séniors du club fautif.

04- contestation sur la participation:

Conformément à l'article 86 du règlement du championnat de football amateur :

- le club est tenu impérativement de confirmer les réserves sur les joueurs faisant l'objet de contestation transcrites sur la feuille de match, faute de quoi il encourt la sanction suivante :
 - Vingt mille (20 000.00 DA) dinars par joueur mis en cause pour les divisions régionales 1et 2.

La séance s'est levée à 14h30.

Le Président

L.BOUMARAF



Le Secrétaire

R.ABDESSMED